



Conseil des traducteurs,
terminologues et
interprètes du Canada

Canadian Translators,
Terminologists and
Interpreters Council

- COMMUNIQUÉ -

« Ne tirez pas sur le traducteur! »

2007.09.30 – Ce titre un peu étonnant, c'est le thème choisi cette année par la Fédération internationale des traducteurs (FIT) pour marquer le 30 septembre, date à laquelle la profession tout entière souligne chaque année la **Journée mondiale de la traduction (JMT)**.

Tous les ans, les langagiers de partout au Canada profitent de cette journée pour se retrouver dans le cadre d'activités spéciales, reconnaître et encourager la relève, et faire le point sur l'état de la profession au pays. C'est ce que feront cette année encore le CTTIC et les organismes provinciaux et territoriaux qui en sont membres.

Le 30 septembre, jour de fête pour les traducteurs au Canada, ne doit pas nous faire oublier que beaucoup de nos collègues ailleurs dans le monde œuvrent dans des conditions très pénibles.

Dans certains pays, l'exercice de la profession de traducteur ou d'interprète est de plus en plus dangereux. Combien de fois apprend-on dans des reportages qu'un civil a fait l'objet d'intimidation et de menaces, ou a été blessé ou tué, pendant qu'il accompagnait, à titre d'interprète, une organisation humanitaire ou une équipe de journalistes? Combien de nos collègues ont été emprisonnés ou menacés de mort pour avoir traduit des textes frappés d'interdit par les autorités? Combien doivent s'expatrier avec leurs proches par peur de représailles?

En cette Journée mondiale de la traduction, rendons hommage à tous les traducteurs qui mettent en jeu leur réputation, voire même leur sécurité et leur vie, afin de permettre aux peuples et aux cultures de se rapprocher, de communiquer et de se comprendre.

Organisme national, le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC) rassemble les organismes provinciaux et territoriaux de traducteurs, de terminologues et d'interprètes. Le CTTIC a pour but de coordonner l'action des organismes membres et d'encourager leur collaboration, d'assurer l'uniformité des normes relatives à l'exercice de la profession et de maintenir des liens avec les organismes nationaux et internationaux regroupant les spécialistes de la langue. Dans ce contexte, le CTTIC, par l'intermédiaire de ses organismes membres, vise à promouvoir l'agrément professionnel comme gage de qualité et de compétence, et à contribuer ainsi au progrès de la profession et à la protection du public.

- 30 -

POUR RENSEIGNEMENTS À CE SUJET, S'ADRESSER À :

Kenneth Larose
Président
CTTIC
(613) 562-0379

1, rue Nicholas, bureau 1202
Ottawa (Ontario) K1N 7B7

613-562-0379
www.cttic.org